



CENTRE EUROPEEN D'ART FANTASTIQUE

Secrétariat

Rue du Village, 38

4690 Eben Emael

Belgique

☎ +32/ (0)474 / 741.117

☎ +32 / (0)4 / 286.56.46

☎ +32 / (0)4 / 351.81.87

✉ artfantastique@cybernet.be

<http://artfantastique.be/>

Avec le soutien d'Interreg Meuse-Rhin

APPEL A PROJET

Une nouvelle jeunesse à la vie...

22^{ème} exposition - art fantastique

UNE NOUVELLE JEUNESSE A LA VIE

22^{ème} Exposition d'Art Fantastique 2022-2023

La pandémie a détruit :

L'Élan vital de l'existence

- a emprisonné l'Art et la Liberté d'Expression
- a limité les relations affectives
- a provoqué une mutation de la sociabilité

LE MOMENT EST AUX CREATEURS

- pour donner des impulsions, des inspirations ;
- pour sculpter des espérances et peindre des horizons nouveaux ;
- pour représenter des imaginaires pour demain ;
- pour rendre la confiance et insuffler une nouvelle force créatrice à la vie

ALORS

UNE NOUVELLE JEUNESSE A LA VIE

Pour cet événement nous créons deux prix pour les meilleurs projets répondant à l'appel :

- Le prix « de l'Innovation » pour un projet d'espoir, d'innovation, de bonheur pour l'humanité
- Le prix de « L'Avenir » pour un projet de raison et de logique du devenir et de la découverte

Rentrée des candidatures

Nous attendons les candidatures des artistes intéressés par le thème de cette nouvelle exposition jusqu'au **28.02.22**

Le comité de sélection se réunira en mars 2022. (Composition en annexe)

Le formulaire et les conditions de participation ci-joints vous permettent de poser dès à présent votre candidature.

Nous vous remercions par avance pour votre participation et nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

En espérant vous lire et vous rencontrer bientôt dans le cadre de « Une nouvelle jeunesse à la vie »

Nous vous prions d'agréer, Chère Amie, Cher Ami artiste, nos salutations les meilleures.

Pour le comité d'organisation
Marc Garcet

Administrateur

Qu'est-ce que le Centre Européen d'Art Fantastique ?

Le Centre Européen d'Art Fantastique lance son appel à projet annuel pour sa 22^{ème} exposition internationale de sculptures et d'installations plastiques dans le parc de la tour d'Eben-Ezer à Eben-Emael, Liège, Belgique, en coopération avec Interreg Meuse-Rhin.

Créé en 1999, le centre poursuit des objectifs d'ouverture et de promotion de l'ART.

Nos moyens :

- Réunir les courants contemporains de l'expression artistique dans le domaine de la sculpture et des installations plastiques.
- Exposer et faire connaître des artistes de l'Union Européenne et plus particulièrement de l'Eurégio Meuse-Rhin
- Mettre en valeur la création dans le parc d'Eben Ezer où l'élément naturel est partie prenante à la création.
- Etre un forum de rencontres et d'échanges d'art et d'idées entre les artistes, les académiciens, les ateliers d'artistes et les associations artistiques.

Les vingt premières expositions « *Dis-le à Alice, Dialogues de l'Art et de l'Arbre, Homme et Lumière, Métamorphoses, Oiseaux de feu, La Clairière aux Centaures, Aux Portes du Soleil, Au Fil du Temps, Générations Terre, Un Nouveau Monde, Couleurs et Cultures, Fraternité !? En question, Aimé... ! Résister !, Entre Doute et Beauté, Vivre, Vive la Paix pour survivre, Unir les espérances, L'enfant m'a dit et Une nouvelle rencontre des Lumières* » ont accueilli plus de 450 000 visiteurs depuis mai 2000.

Nous vous invitons à consulter le site <http://artfantastique.be/>

2022 – 2023 - APPEL A PROJETS – « Une nouvelle jeunesse à la vie »

22^{ème} Exposition Européenne d'Art Fantastique de sculptures et d'installations de plein air.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Lancement en septembre

1. Le CEAF lance un appel à projets aux artistes européens, aux Académies et Instituts d'Arts Plastiques ainsi qu'aux artistes ayant participé aux précédentes expositions. (**Sculpture, peinture, photographie sur toile...**)
2. Les candidatures seront reçues **du 01.10.21 au 28.02.22** sur présentation du document joint. **Aucune candidature ne sera acceptée passé ce délai.**

Sélection des œuvres en décembre

3. Le choix des exposants est opéré, parmi toutes les candidatures reçues, par un Comité de Sélection, 3 mois avant le début de l'exposition, **au plus tard le 30 mars 2022.**
4. L'artiste présente le plus largement possible son œuvre, par un document écrit justifiant l'intention de la création à l'usage du comité de sélection
5. Complémentairement les candidats présenteront des références d'expériences antérieures.
6. **L'œuvre installée doit obligatoirement correspondre au projet retenu par le Comité de Sélection.**
7. Toute modification apportée, sera considérée comme nouveau projet qui devra être présenté au Comité de Sélection.

Le comité organisateur se réserve le droit de choisir 3 œuvres supplémentaire hors sélection

Présentation, conservation et protection des œuvres

8. Les œuvres sont mises à la disposition du CEAF par les artistes, pour toute la durée de l'exposition, à titre gratuit et ne peuvent être retirées avant **le 15 juin 2023.**
9. Aucune commission n'est perçue par le CEAF sur la vente éventuelle des œuvres exposées.
10. Les œuvres exposées sont couvertes par une assurance à charge du CEAF (dégâts et dégradations) pour une valeur de maximum 10.000 €.
11. Toutefois les dégradations inférieures à 1.000 €, ne pourront être prises en compte. Les frais de restauration seront supportés par les organisateurs au prix des matériaux utilisés.

12. Les œuvres seront installées avec un maximum de garantie et de sécurité (fixation au sol, stabilité, garantie à toutes les éventualités extérieures.)
13. La valeur à assurer pour les œuvres est fixée sous la responsabilité du souscripteur du contrat d'assurance. Les artistes doivent donc communiquer à l'organisateur de l'exposition les valeurs des œuvres qu'ils prêtent. Cette valeur doit être déterminée en tenant compte du coût des matériaux utilisés et des heures de travail accomplies pour réaliser l'œuvre.

En cas de dommage ou de perte totale, le montant indemnisé sera laissé à l'appréciation de l'expert mandaté par l'assureur.

14. Le CEAF décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces conditions.
15. Un état de l'œuvre est établi par convention entre l'artiste et l'organisateur.
16. L'œuvre présentée devra être décrite dans ses dimensions, (hauteur – largeur – profondeur - poids).
☞ **hauteur minimum 100 cm**, décrire la qualité des matériaux utilisés, degré de fragilité et résistance aux intempéries.

Pour toute pièce sur socle ou support bois la dimension est au minimum de **120 cm de hauteur x 0.80 cm de largeur**

Très important

17. Les œuvres seront conçues en tenant compte de ces éléments **(les matériaux des œuvres seront choisis de manière à pouvoir rester 1 an à l'extérieur ; ne seront pas retenues les œuvres ne répondant pas aux critères décrits)**

Promotion

18. Le C.E.A.F. prend en charge tous les frais liés à la promotion de l'Exposition (affiches, folders, émissions radio et télé, presse, ...).
19. Le C.E.A.F. dispose de deux sites internet dont les photos sont réactualisées au fil des saisons : www.mmmproductions.com et <http://artfantastique.be/>

Durée de l'exposition

20. L'exposition se déroule pendant un an et est **installée à l'extérieur** dans le parc arboré de la Tour d'Eben-Ezer à Eben-Emael. Elle est montée en fin juin et se clôture en juin de l'année suivante. Les dates de montage et démontage sont fixées par les organisateurs.
21. Personnes de contact :
 - Isabella Calisti (0474/ 74.11.17- 04/286.56.46)
 - Corry Schoenmakers (0499/ 21.38.75)

NB : Si l'œuvre est construite sur place par l'artiste, les modalités d'accueil seront définies avec le secrétariat.

OFFRE DE PARTICIPATION
A LA 22^{ème} EXPOSITION EUROPEENNE D'ART FANTASTIQUE

« Une nouvelle jeunesse à la vie »

A remplir en lettres capitales et à joindre impérativement au dossier

Nom et prénom

Date de naissance

Adresse :

.....

E-mail :

Téléphone :

Titre de l'œuvre :

Texte explicatif pour le catalogue en annexe (maximum 15 lignes)

DESCRIPTION DU PROJET *

.....

.....

.....

.....

.....

Matière, dimensions et poids :

.....

Commentaires ou propositions à l'intention des organisateurs :

.....

.....

Documents joints (photos, dessins, croquis, CV)

Acheminement de l'œuvre

Désire participer à la 22^{ème} exposition « Une nouvelle jeunesse à la vie »

et déclare accepter les conditions générales de participations.

« Lu et approuvé »

Signature :

☞ Les dossiers incomplets ou non signé, ne seront pas pris en considération.

- Les explications du projet peuvent faire l'objet d'une note annexe.

SCULPTURES ET INSTALLATIONS EN PLEIN AIR

COMITE DE SELECTION DE LA 22^{ème} EXPOSITION

Mady ANDRIEN	Sculpteur
Ron BERNSTEIN	Sculpteur et professeur à la Jan Van Eyck Académie de Maastricht
Grâce GARCET	Céramiste
Michel MAASSEN	Multi Media Maastricht
Michel MOUVET	Sculpteur
Marianne PONLOT	Sculpteur et professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Liège
José STERKENDRIES	Architecte – Enseignant à l'Institut Lambert Lombard de Liège
SNEED	Sculpteur
Anne-Charline RONDAS	Sculpteur
Juul SADEE	Plasticienne
Jaak GEERITS	Sculpteur